



Séance du lundi 29 octobre 2018

Date de la convocation: 23/10/2018

Date d'affichage de la convocation : 23/10/2018

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf octobre 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 8

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 8

Pour:
8

Représentés:

**Secrétaire de
séance:**
LABOURDERE
Bertrand

Excusés: Laurence MASSEY, Guy CLARAC

Absents:

Objet: adhésion au CDG pour la gestion des contrats d'assurance statutaire - DE_2018_024

Le Centre de Gestion du Gers propose d'aider les collectivités territoriales dans la gestion administrative des contrats d'assurance statutaire dans le cadre de l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Le Maire propose d'adhérer à ce service auprès du Centre de Gestion du Gers.

Les tâches effectuées sont les suivantes :

- la gestion administrative des sinistres et des primes
- Le conseil et l'assistance relatifs à la gestion des contrats d'assurance statutaire
- La participation à la mise en œuvre des services annexés au contrat.

Le montant de la cotisation est calculé en appliquant un taux au montant de la prime annuelle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel pour l'aide et l'assistance des contrats d'assurance statutaire avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et publication le 06/11/2018

